

Dajaloo devient

Supporterres

Le magazine de SOS Faim rédigé par ses bénévoles



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

Trimestriel N°2
Décembre 2017

N°d'agrément
P601176



Le paradoxe de la faim

DOSSIER

PRODUIRE SANS POUVOIR SE NOURRIR

La faim, une histoire sans fin ?

Pour ce deuxième numéro Supporterres, nous avons choisi un thème au cœur de notre métier et qui anime nos actions depuis plus de 50 ans: la faim. Un problème chronique qui touche aujourd'hui 1 personne sur 9, principalement en zones rurales. Ce problème, on aurait presque tendance à l'oublier, nous, citoyens des pays développés. Des crises plus aigües dans l'histoire de la faim parviennent toutefois à alerter l'opinion publique.



**Vous découvrez
Supporterres
et souhaitez le recevoir
gratuitement ?
Écrivez-moi à :
cra@sosfaim.org**

SOS Faim asbl
Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles
T 02 548 06 70
www.sosfaim.be

CCP : BE83 0000 0000 1515
BIC : BPOTBEB1

E.R. > Olivier Hauglustaine

Relecture > Marc Mees
et Thaïssa Heuschen

Design > yellowstudio.be

Réalisé avec le soutien de

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

1964, un consortium d'ONG se crée suite à l'appel lancé par les Nations Unies pour lutter contre la faim. La décennie suivante, le terme Sahel devient géopolitique et désigne les pays africains touchés par la faim. La campagne de SOS Faim « **LE SAHEL DANS 10 ANS** » appelle les citoyens belges à faire des dons. En 1984-85, l'Éthiopie fait face à deux famines successives. Cette crise suscite une vive émotion et un grand élan de solidarité. Les années 90 coïncident avec la création de l'OMC qui pousse les marchés des matières premières à se libéraliser. Les produits agricoles sont désormais mis en compétition sur un marché mondial.

2000, le mouvement de libéralisation se poursuit sur les marchés financiers cette fois. Dans un contexte de crise de l'immobilier, des spéculateurs financiers migrent vers les marchés des matières premières agricoles (MPA). Il leur est désormais possible de parier sur des denrées alimentaires pour se faire un maximum de blé. Dans un contexte opaque, ces acteurs achètent des contrats sans aucune limite, ce qui crée une demande artificielle déconnectée des marchés physiques et cause une volatilité des prix sans précédent. Les aliments perdent leur valeur utilitaire et deviennent des produits financiers. SOS Faim relayera cette problématique dans la campagne « **ON NE JOUE PAS AVEC LA NOURRITURE** ».

2007/2008-2011, des émeutes de la faim éclatent dans de nombreux pays pour dénoncer les prix des matières premières devenus inaccessibles. L'indice de la FAO grimpe de 50 % en un an, voir des pics de 87 % pour le prix des céréales. Dans les pays en développement, le budget consacré à l'alimentation oscille entre 60 et 80 % des dépenses ménagères. L'envolée des prix est responsable de ces crises alimentaires.

C'est une bien triste histoire que celle de la faim. Mais ne restons pas sur ce constat amer. Ici et là, des acteurs mettent en œuvre des projets pour contribuer à lutter contre ce fléau injuste. Découvrez, dans ce numéro, l'approche développée par SOS Faim et ses partenaires, ainsi que des ressources pour creuser ce sujet qu'il faut comprendre pour mieux combattre.



Clémentine Rasquin,
Rédactrice en chef de Supporterres



En Mars, Supporterres vous emmène en Bolivie

Deux collègues et deux bénévoles rentrent tout juste d'une mission en Bolivie. Visites de terrain et rencontres avec des bénéficiaires et partenaires étaient au cœur de cette mission. Stéphanie a été particulièrement touchée par Nieve, paysanne qui s'en sort grâce à la confection artisanale de vêtements en laine d'alpaga. De son côté, Anne-Laure s'est rendu compte de l'impact que peut avoir la vision d'une autorité politique, qu'elle soit locale ou nationale, sur la réalité des populations.

Dans ce prochain numéro, Léa nous livrera des portraits de bénéficiaires impliqués dans des dynamiques collectives. Justyna s'intéressera quant à elle à l'accès à l'eau dans un pays qui n'est pas épargné par les changements climatiques. Un cocktail détonnant à retrouver dans le numéro Supporterres de mars !

NOUVEAUTÉ ! SOS Faim lance les « Ciné-débats Alimenterre », hors Festival et portés par... vous ?!

Afin de faire vivre les films du Festival Alimenterre Belgique toute l'année, trois films seront mis à votre disposition sur les thèmes du climat, de l'accaparement des terres et des pesticides. Pour chaque film nous proposons :

- 1 fiche pédagogique
- 1 fiche « Comment organiser une projection Alimenterre ? »
- 1 affiche et 1 banner Facebook à adapter
- 1 diffusion de l'événement via le site festivalalimenterre.be et ses réseaux sociaux



Vous désirez organiser une projection-débat dans votre association, votre comité de quartier, auprès de vos étudiants ? Infos sur www.festivalalimenterre.be ou via mwi@sosfaim.org



Projection
Alimenterre



Défis Sud et son baromètre de l'agriculture familiale

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre, Défis Sud, qui existe à présent dans une édition papier annuelle, a publié le premier Baromètre des agricultures familiales. Dorénavant, cette publication grand format posera un regard sur l'état des agricultures dans le monde.

L'édition 2017 fait la part belle aux agricultures familiales et à l'agroécologie en évoquant la nécessité que ces modèles puissent émerger et aussi faire (re)connaître leur efficacité. Rappelons qu'aujourd'hui encore les agricultures familiales nourrissent 70% de la planète. Mais pour lutter plus efficacement et durablement contre la faim, elles doivent aussi être mieux soutenues.



Retrouvez cette édition sur www.sosfaim.be/sinformer/publications/

LA VOIX DU PAYSAN



CRÉÉ EN 2005, LA VOIX DU PAYSAN CONGOLAIS

est un JOURNAL BIMESTRIEL ET WEB



AU SERVICE DES PAYSANS.

Dans un pays où l'agriculture paysanne occupe **70%**

DE LA POPULATION, il se veut un OUTIL D'INFORMATION

ET DE FORMATION DU MONDE PAYSAN. Et, bien sûr aussi,

LEUR VOIX DANS LE PAYS.



La Voix du Paysan Congolais

En créant La Voix du Paysan Congolais en 2005, le CENADEP (Centre National d'Appui au Développement et à la participation populaire) souhaitait mettre à disposition des organisations paysannes du pays « un outil de communication, de plaidoyer, d'échange d'informations et d'expériences ». Car si l'agriculture occupe la très grande majorité de la population, ses sujets sont peu évoqués dans les médias généralistes. Le journal se spécialise alors dans l'agriculture, le changement climatique et le développement durable. Et à sa version bimestrielle imprimée, il ajoute, quelques années plus tard, un site web puis une présence sur les réseaux sociaux, afin d'atteindre le plus de paysans possible.

Petit à petit, le journal devient un média de référence. Et avec un tirage de 3000 exemplaires en 2010, il devient même l'un des journaux les plus lus du pays. Et pour cause : il fournit aux paysans des informations essentielles, qui n'arriveraient pas jusqu'à eux sinon. Jean-Baptiste Lubamba, directeur de la publication, confirme l'intérêt de cette publication dans le paysage congolais : « Le gouvernement doit vulgariser les lois mais il ne fait pas ce travail. La loi agricole de 2011 n'est même pas connue à Kinshasa ! Nous ne pouvons pas laisser les paysans comme ça. ».



Informier, former et divertir

Cet accès à l'information est pourtant un enjeu crucial pour les paysans. Comment vivre décemment de son travail lorsqu'on ne sait pas que la loi prévoit un allégement de la fiscalité ou la création d'un fonds pour l'agriculture ? Comment développer son activité quand les bonnes idées réalisées à un endroit avec succès ne parviennent pas aux autres qui continuent à trimen en vain ? Avoir accès à l'information, c'est pouvoir s'organiser, se projeter, se développer.

Dans ce contexte de carences des institutions publiques, et alors même que La Voix du Paysan Congolais affiche sa volonté d'améliorer les conditions de vie des paysans et de développement durable du pays, le journal assume également un rôle de formateur. Dans chaque numéro, la « Fiche technique » présente en détails une technique spécifique, comme par exemple « Comment cultiver l'épinard » ou « Comment obtenir un cacao de qualité Grade 1 ». Les paysans sont très demandeurs et la rubrique est régulièrement plébiscitée. Il n'est pas rare pour Jean-Baptiste Lubamba de recevoir des appels d'agriculteurs à ce sujet.

La voix DES paysans congolais

Mais, comme son nom l'indique, le journal veut être un relais dans les deux sens. Ainsi, il donne également la parole aux agriculteurs du pays. Dans un pays qui couvre plus de 2,34 millions de km² et compte 7,7 millions de personnes souffrant de la faim, dont les deux tiers sont des agriculteurs, il ambitionne de contribuer à en faire des acteurs du développement de leur pays et d'accompagner les dynamiques existantes. Différents espaces d'expression leur sont donc réservés dans ses colonnes, leur offrant ainsi une tribune utile dans leur stratégie de plaidoyer.

Le journal est même prêt à aller plus loin et à s'engager aux côtés des paysans. En 2011, par exemple, lors des négociations autour de la loi agricole, le journal a apporté un appui clair aux organisations paysannes en mettant la pression sur les parlementaires avec son titre « Pas de loi, pas de votes ! ». Un titre qui sous-entendait clairement que sans loi, les politiques ne bénéficieraient pas de votes. Pour Jean-Baptiste Lubamba, le rôle joué par La Voix du Paysan Congolais dans l'adoption in fine de la loi ne fait aucun doute.

En 2010, le journal est devenu payant et le tirage a baissé (entre 700 et 1000 exemplaires). L'enjeu actuel est de diversifier les outils de communication afin de coller au mieux à chaque public cible. Concrètement, les décideurs devront être approchés davantage via les réseaux sociaux alors que ce média se révèle inadapté aux paysans qui sont davantage tournés vers la radio. Quant aux professionnels du secteur agricole, le média papier et web reste pertinent. Tel est le défi qui se pose aujourd'hui à l'équipe du journal pour adresser ses messages à ses différentes cibles, et pour que ceux-ci soient véritablement entendus.

Dans un pays où le pouvoir d'achat est faible et l'accès à l'information si difficile, le défi est grand mais leur détermination est heureusement proportionnelle pour répondre à l'ensemble des besoins d'information du secteur agricole.



Géraldine Higel
Bénévole

“ Avoir accès à l'information, c'est pouvoir s'organiser, se projeter, se développer. ”



Retrouvez La voix du Paysan Congolais en ligne sur : lavoixdupaysancongolais.wordpress.com et sur Facebook et Twitter.

Lutte contre la faim : 3 partenaires témoignent de leurs stratégies



Mali

LES BANQUES DE CÉRÉALES POUR SÉCURISER L'ALIMENTATION

De 1970 à 1980, en réponse aux crises alimentaires, le gouvernement a développé différentes stratégies visant à atténuer le contexte d'insécurité alimentaire. C'est ainsi que les Banques de céréales ont été promues. Initialement, l'objectif des banques de céréales était de réguler l'approvisionnement des zones déficitaires, et par la même occasion de freiner l'envolée des prix des céréales fixés en grande partie par les commerçants.

« Le Mali est victime d'aléas pluviométriques responsables de récoltes insuffisantes. Ce déficit de production local engendre des déficits alimentaires relativement chroniques, parfois sévères. Les banques de céréales atténuent les crises alimentaires, car elles constituent des espaces de stockage alimentaire de proximité à un prix à la portée des bourses des populations locales. »

Gahoussou TRAORE,
Secrétaire Général, ONG CAEB

CAEB (Conseil et Appui pour l'Education à la Base) est notre partenaire chargé de réhabiliter les banques de céréales pour assurer un approvisionnement toute l'année aux populations déficitaires. Le réseau compte 91 banques de céréales villageoises qui bénéficient à 28.558 personnes réparties en quelques 4080 ménages de producteurs. La majorité d'entre eux ne couvrent leurs besoins alimentaires que 9 mois par an, le reste du temps ils sont dépendants des produits commercialisés.



Ethiopie

SFPI MISE SUR LES CAISSES RURALES POUR FOURNIR UN SERVICE FINANCIER DE PROXIMITÉ

« Grâce au crédit que j'ai contracté à SFPI, j'ai pu me lancer dans la fabrication de jus de bissap. Mes crédits précédents m'ont permis d'acheter un âne et d'engager une personne pour s'occuper de l'hectare de terre dont je dispose pour mes cultures de maïs, d'orge et de sésame. Ces activités me permettent de subvenir seule aux besoins de mes 5 enfants et de les envoyer à l'école. Je parviens aussi à dégager 30 birr (1,11 €) par semaine pour une épargne collective avec un groupement de femmes. »

Melese Tiruwerk, 30 ans,
divorcée et 5 enfants, cliente de SFPI

« Pour ceux qui placent une épargne mensuelle, le fait de disposer d'une caisse rurale au village de Timchit représente un gain de temps de 24 jours par an. Avant, nous devions aller jusqu'à Debre Marqos pour bénéficier de services financiers, soit 2 jours de marche aller-retour. Le temps épargné nous permet de nous consacrer aux activités agricoles et d'économiser l'argent du transport. »

Un épargnant de SFPI



PARTENAIRE
DE SOS FAIM




Pérou



© SOS Faim

LES COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS POUR CERTIFIER LA PRODUCTION, L'APPUI TECHNIQUE ET LA VALORISATION D'UNE PRODUCTION ORGANIQUE

SFPI (Specialized Financial and Promotional Institution) est une institution de microfinance partenaire de SOS Faim. Afin de rendre des services financiers aux populations rurales, elle met en place des caisses rurales dans certains villages avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations locales en octroyant du crédit ou en collectant l'épargne de ses membres.

Les caisses rurales sont encadrées par un « comité de gestion » constitué de membres de la population. Ce comité évalue les demandes de crédit et conseille l'IMF. Étant donné son ancrage local, ses membres connaissent chaque sollicitant et sa capacité de paiement, ce qui explique la grande réussite des crédits en terme de remboursement.



Mina Bouazza
Bénévole

COOPAIN CABANA est une coopérative de producteurs de quinoa dans la région de Cuzco. Elle compte 612 membres. Chaque membre est censé vendre 70% de sa production à COOPAIN et garder 30% pour sa consommation propre. Les produits commercialisés par COOPAIN sont certifiés biologiques et équitables. La coopérative est aussi reconnue pour son rôle de régulateur de prix étant donné la quantité de quinoa qui y est centralisée.

Interrogé sur les avantages à appartenir à la coopérative COOPAIN CABANA, voici ce que le technicien nous répond :

- Les producteurs bénéficient de conseils techniques de notre part ;
- leur parcelle est certifiée ;
- ils peuvent bénéficier de micro-crédits via notre appartenance à CIDERURAL ;
- ils bénéficient de semences certifiées ;
- ils ont une garantie sur le prix de la production qui est fixé à l'avance et moins volatile qu'auprès des commerçants ;
- les membres de la coopérative ont leur mot à dire dans les décisions à prendre pour la coopérative.

Ces services sont précieux dans un contexte où les embûches peuvent être nombreuses comme en atteste le témoignage d'une membre :

“ Cette année est très mauvaise. Les récoltes de quinoa ont diminué de moitié par rapport à la normale à cause du climat. Il a gelé beaucoup trop souvent, des grêlons ont amputé une bonne partie de la récolte. En plus de cela, la pluie est venue bien plus tard. Normalement, les premières pluies arrivent en octobre, novembre. Cette année, elles sont arrivées fin décembre, début janvier. ”

Estefa Quispe Torocawha, membre de Coopain Cabana



LA FAIM DANS LE MONDE EN CHIFFRES ET EN IMAGES



815 MILLIONS
DE PERSONNES **SOUFFRENT
DE LA FAIM**

1 PERSONNE SUR
9 SOUFFRE DE LA FAIM



DONT

98%

75%

50%



CONCENTRÉES
DANS LES **PAYS EN
DÉVELOPPEMENT**



RÉSIDENT
EN **ZONE
RURALE**



ISSUES DES
**COMMUNAUTÉS
AGRICOLLES**



où ?

RÉGIONS AFFECTÉES PAR LA FAIM

- < 5 % **TRÈS FAIBLE**
- 5 % → 14,9 % **MODÉRÉMENT FAIBLE**
- 15 % → 24,9 % **MODÉRÉMENT ÉLEVÉE**
- 25 % → 34,9 % **ÉLEVÉE**
- 35 % et + **TRÈS ÉLEVÉE**
- Données non disponibles ou insuffisantes

LES **2/3** DES PERSONNES QUI ONT FAIM SONT CONCENTRÉES DANS

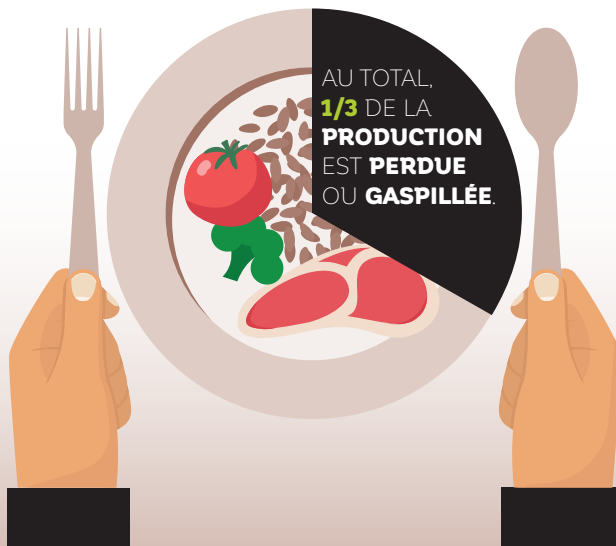
7 PAYS

BANGLADESH - CHINE
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
ETHIOPIE - INDE - INDONÉSIE - PAKISTAN

Source : Rapport de la FAO 2017

pourquoi ?

LA FAIM EST UN **PROBLÈME DE PAUVRETÉ**.
LES VICTIMES DE LA FAIM N'ONT PAS UN POUVOIR D'ACHAT SUFFISANT POUR ACCÉDER À L'ALIMENTATION.



AU TOTAL,
1/3 DE LA PRODUCTION EST PERDUE OU GASPILLÉE.



POPULATION MONDIALE :
7,5 MILLIARDS D'HABITANTS



LA TERRE EST CAPABLE DE NOURRIR
12 MILLIARDS D'HABITANTS

Source : FAO



© Patrick Galbats

Les conditions de travail des petits producteurs impliquent qu'ils produisent des volumes trop limités pour proposer des prix compétitifs.

Le potentiel de production alimentaire de notre planète est énorme : ses ressources sont suffisantes pour nourrir 12 milliards d'êtres humains ! Pourtant, aujourd'hui, 1 personne sur 9 souffre de la faim dans le monde. Soit 815 millions de gens.

La faim, un problème de pauvreté

En République Démocratique du Congo (RDC) par exemple, la production pourrait être suffisante pour nourrir tout le continent africain. Cependant, 70% des congolais manquent cruellement de nourriture. Leurs apports alimentaires sont insuffisants pour couvrir leurs dépenses énergétiques journalières, ce qui entraîne des carences nutritionnelles et de graves problèmes de santé.

En RDC comme ailleurs, ce sont principalement des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs, qui souffrent de la faim, alors même qu'ils sont à la base de l'alimentation. À travers le monde, la moitié des personnes souffrant de la faim sont des paysans. Un paradoxe cruel qu'il faut comprendre pour mieux combattre.

► LES PETITS PRODUCTEURS EN GRANDE PRÉCARITÉ

L'ouverture des marchés agricoles met en compétition toutes les agricultures du monde alors qu'elles sont issues de contextes de production très différents. Sur le marché mondial, c'est le prix le plus compétitif qui dicte sa loi. Pour être compétitif, il faut réaliser des économies d'échelle et donc travailler sur de grandes superficies avec une agriculture fortement mécanisée.

Les petits producteurs quant à eux disposent d'un accès limité et fragile aux ressources (eau, terre) et aux moyens de production (semences, engrais, outils, infrastructures, (in)formation). Ces conditions de travail impliquent qu'ils produisent des volumes trop limités pour proposer un prix compétitif. Dans ce contexte ultra libéral, ils ne parviennent pas à tirer leur épingle du jeu.

De nombreux producteurs abandonnent leur activité agricole et quittent les campagnes dans l'espoir d'un avenir meilleur en ville. Par la même occasion, ils perdent leur sécurité alimentaire puisqu'ils réservaient une partie de leur production à leur consommation propre. Mais les villes ne peuvent absorber ce flux et pourvoir de l'emploi à tous ces gens.

► LES MIGRANTS, PREMIÈRES CIBLES DE LA FAIM

Les premières cibles de la faim sont certainement les populations déplacées. À cause de catastrophes naturelles, telles que les sécheresses ou les inondations, les productions alimentaires se détériorent. Les locaux finissent par migrer afin d'échapper à la pauvreté et à la famine.

Pour d'autres, la migration est le fait de conflits armés ou de guerres. Des milliers de personnes laissent tout ce qu'elles possèdent derrière elles pour survivre. Ces populations déplacées constituent non seulement les premières victimes de la faim mais cumulent également les problèmes d'accès aux soins de santé et à la scolarité et d'insécurité. Un bien lourd fardeau.



© SOS Faim

Les gens ont faim parce qu'ils sont pauvres et qu'ils ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant pour accéder à l'alimentation.

► L'ENJEU : PRODUIRE PLUS OU PERDRE MOINS ?

Contrairement à ce que les lobbys de l'agro-alimentaire clament, la faim n'est pas une question de manque de nourriture. La Terre est capable de nourrir 12 milliards d'habitants. Chaque année, 1,3 milliard de tonnes de nourriture sont jetées. Rejets de produits non-conformes, emballages endommagés, produits périmés et portions trop larges contribuent à ce gaspillage. En amont, on compte aussi de nombreuses pertes alimentaires de l'ordre de 30 à 40% durant les étapes de production, de stockage et de transport. Au total, 1/3 de la production alimentaire mondiale est perdue ou gaspillée.

► LE MOT DE LA FAIM

SOS Faim combat la faim depuis plus de 50 ans avec ses partenaires en Afrique et en Amérique latine. Sa lecture est que la faim est d'abord et avant tout un problème de pauvreté. Les gens ont faim parce qu'ils sont pauvres et qu'ils ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant pour accéder à l'alimentation.

Et la pauvreté est finalement le fruit d'un choix politique. Celui de décider de rémunérer justement les petits producteurs et de les protéger des produits importés, en fixant des droits de douane en vue de soutenir la production locale. De même, il appartient à la sphère politique d'investir davantage les enjeux de perte et gaspillage alimentaire.



Thaïssa Heuschen
Bénévole

Lutte contre la faim, l'approche solution développée par SOS Faim

LA QUASI-TOTALITÉ (98%) DES PERSONNES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM SONT CONCENTRÉES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. CE SONT LES ZONES RURALES QUI SONT LES PLUS TOUCHÉES AVEC 75% DE PERSONNES TOUCHÉES. SI ON POUSSE L'INVESTIGATION UN CRAN PLUS LOIN, PRÈS DE LA MOITIÉ DE CEUX QUI ONT FAIM DANS LE MONDE VIENNENT DE PETITES COMMUNAUTÉS AGRICOLES.

MARGINALISATION, POSSIBILITÉS RÉDUITES DE FINANCEMENT, MANQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA TECHNOLOGIE, NOMBREUX SONT LES FACTEURS QUI CONCOURENT AU MAINTIEN DE CETTE PRÉCARITÉ DES POPULATIONS RURALES. LES ZONES RURALES DOIVENT BÉNÉFICIER D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE.

**SOS FAIM
A DÉCIDÉ D'ANCER
SON ACTION EN
ZONE RURALE EN
AFRIQUE ET EN
AMÉRIQUE DU SUD
AVEC TROIS AXES
D'INTERVENTION
ILLUSTRÉS ICI PAR
DES EXEMPLES
CONCRETS.**



POLITIQUE : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PAYSANS

Les producteurs sont rarement consultés par les gouvernements lors de l'élaboration des politiques agricoles. Afin de peser sur les décisions économiques et politiques, certaines organisations paysannes ont choisi de se regrouper autour de la défense d'intérêts communs.

C'est notamment le cas du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) au Sénégal, une organisation soutenue financièrement par SOS Faim. Par son action au niveau national, elle cherche à sensibiliser le gouvernement aux préoccupations des acteurs ruraux et à encourager la mise en place de politiques agricoles qui leur sont favorables. Dernière action en date : en septembre 2017, le CNCR a initié une rencontre avec des représentants de l'Agence Régionale Agricole en Afrique (ARAA) afin de réfléchir à l'élaboration de programmes d'aide à l'insertion et à l'accompagnement des jeunes agriculteurs en Afrique de l'Ouest. Lors de cet atelier, l'ARAA s'est dite disposée à débloquer une enveloppe de 120.000 euros visant à financer des fermes détenues par de jeunes ruraux.

À un niveau plus local, JIG Jam, organisation paysanne de base (OP), a réussi à infiltrer les conseils ruraux et à faire reconnaître publiquement les périmètres fonciers sur lesquels travaillent les paysans face à la menace de l'accaparement de terres.



Découvrir la vidéo : Le défi de Ndioufa sur la sécurisation des périmètres fonciers avec JIG JAM - Vidéo SOS Faim



© SOS Faim



FINANCIER : FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Volatilité des prix des produits, risques climatiques, ressources financières limitées, revenus incertains, ... sont autant de freins qui empêchent les producteurs d'accéder à un crédit traditionnel.

C'est à ce niveau qu'intervient le Fonds de Garantie en Amérique Latine (FOGAL). Créé en 2004, à l'initiative de SOS Faim et de deux autres associations, le FOGAL cible les producteurs présents en Bolivie, Équateur et Pérou. En établissant des partenariats à la fois avec des institutions financières et des organisations paysannes, il permet aux agriculteurs de bénéficier de services financiers adéquats, tout en garantissant les crédits octroyés. En 2014, le FOGAL avait déjà accordé son aide à une centaine d'associations de producteurs.



Lire sur le sujet le dernier Zoom Microfinance : 13 éclairages pour comprendre le financement rural et agricole disponible sur www.sosfaim.be



PRODUCTION : AMÉLIORER LA PERFORMANCE AGRICOLE

En Bolivie, l'AOPÉB (l'Association des Organisations de Producteurs Écologiques de Bolivie) a mis en place des champs écoles pour partager et socialiser avec ses membres des pratiques agroécologiques. En plus de ces espaces de formation, elle propose un accompagnement technique sur l'exploitation de ses membres.

Au niveau de la commercialisation, la coopérative CCCH cible son action sur la transformation et le conditionnement de céréales. Grâce à la qualité de la production de ses membres, elle s'est imposée lors d'un appel d'offre national organisé par l'état péruvien et écoule désormais sa production dans le cadre du programme alimentaire scolaire Qali Warma.



www.sosfaim.be
Dynamiques Paysannes :
L'agroécologie, un modèle
qui tient la route



Inès Dupin
Bénévole



Gérer les crises alimentaires récurrentes au Sahel : l'exemple du Burkina Faso

La Fédération Nationale des Groupements NAAM, une organisation de producteurs/paysans du Burkina Faso, a initié début 2000 un programme de relance des Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA). Une étude de l'Université de Namur confirme son impact positif sur la sécurité alimentaire des populations du Nord du pays.



Un grenier de sécurité alimentaire stocke dans le village où il est implanté des céréales et d'autres produits alimentaires de base afin de les rendre disponibles à un moment où l'offre locale est habituellement déficiente. Plus de 400 GSA sont aujourd'hui déployés dans la région, au bénéfice de plus de 300 000 personnes.

SOS Faim collabore depuis la première heure au plan de relance des GSA. Ce travail continue aujourd'hui grâce à l'appui financier et technique apporté à la coopérative Viim Baoré, notre partenaire au Burkina, en charge de la coordination du programme d'appui aux GSA.

L'étude menée par le CRED (Centre for Research and Economics of Development) sur l'impact des GSA confirme l'amélioration de l'état nutritionnel des populations bénéficiaires. Les deux facteurs qui expliquent ce succès sont une plus grande facilité d'accès aux denrées et la stabilisation des prix pratiqués sur les marchés locaux.

LES GSA DIMINUENT L'IMPACT NÉGATIF DES ANNÉES DE SÉCHERESSE

L'agriculture est la source principale de revenus pour 90% de la population de la région. La saison des pluies (juillet à septembre) conditionne la quantité des récoltes et la disponibilité des

denrées pour l'année suivante. En mutualisant les achats de denrées sur les marchés locaux et auprès d'organisations paysannes, les GSA assurent des stocks suffisants et à un prix concurrentiel pour faire face aux pénuries.

ACHETER PLUS PRÈS ET À MEILLEUR PRIX

La présence d'un GSA dans un village limite les déplacements effectués par la population locale pour l'achat de denrées. Par un effet de concurrence, cela favorise aussi une diminution généralisée des prix pratiqués par les autres acteurs locaux. L'impact positif d'un GSA est donc d'autant plus grand que le village est isolé et la population démunie.

En 2017, la saison des pluies a été une fois de plus déficitaire. Même les zones de production habituellement excédentaires ont été touchées par des attaques de chenilles sur le mil, le sorgho et même le maïs. La cellule d'appui au programme a déjà identifié les sites disposant d'un potentiel de collecte de denrées prioritaires et réservé les fonds de roulement nécessaires à leur achat pour pallier au mieux la situation.



Claude Hugon
Bénévole



RDC : LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION AU PÉRIL D'UNE NOUVELLE LOI

En République Démocratique du Congo, alors que l'attention des citoyens se porte sur la publication du calendrier électoral qui permet au Président Kabila de rester au pouvoir jusqu'à début 2019, la société civile congolaise fait face à une nouvelle menace : la modification de la loi sur les ASBL.

Sous prétexte de mettre fin à la prolifération des associations, le ministre de la Justice dépose, sans concertation avec la société civile, une modification de la loi. Cette dernière est jugée liberticide et anticonstitutionnelle. La liberté d'association, ainsi que les actions mises en place pour le mouvement associatif, sont directement visées.

QU'EST-CE QUI POSE PROBLÈME ?

Le projet de loi présenté à l'Assemblée Nationale va à l'encontre de la liberté garantie à chaque citoyen congolais de créer et d'adhérer à l'association de son choix. Ce projet porte atteinte aux principes internationaux auxquels le Gouvernement congolais a librement adhéré tels que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, les Accords de Paris, d'Istanbul ou encore de Busan.

Aucune démarche de concertation avec les bénéficiaires de cette loi n'a été effectuée en amont. Dans le contexte actuel, ce projet de loi risque de provoquer une crise sociale sans précédent.

Les ONG internationales telles que SOS Faim sont également concernées par la modification de cette loi : leur agrément pourrait être retiré à tout moment par simple décret.

En conditionnant l'existence d'une association à la détention d'un agrément, le projet de loi entre en contradiction avec la Constitution congolaise, qui garantit la liberté d'association et favorise la création et la vie des ASBL (article 34).

QUELS MOYENS D'ACTIONS ?

Le réseau PRODDDES, dont le CENADEP, partenaire de SOS Faim, est membre, vient de lancer une pétition en ligne sur la plateforme AVAAZ à l'attention de l'Assemblée Nationale congolaise. Il espère ainsi mobiliser les citoyennes et citoyens du monde et plus spécifiquement les membres du mouvement associatif et les acteurs du secteur du développement.

L'objectif de cette pétition est triple :

1. le retrait pur et simple du projet de loi ;
2. encourager à une concertation entre le Gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires de la coopération ;
3. inciter l'Assemblée Nationale et le Sénat à adopter des lois en vue de conduire la RDC aux élections que le peuple attend avec impatience.

Malgré les divisions au sein de la société civile congolaise, nous espérons que celle-ci pourra se mobiliser et parler d'une seule voix en vue d'infléchir le gouvernement.



Retrouvez et signez la pétition sur le site d'AVAAZ.



François CAJOT

Responsable des partenariats en RDC



LA FAIM. IL FAUT LA COMPRENDRE POUR MIEUX LA COMBATTRE.

Nous vous proposons une série d'outils et de publications pour mieux comprendre le problème de la faim dans le monde, ses enjeux et l'approche mise en place par SOS Faim et ses partenaires.

COMPRENDRE LA FAIM



Vidéo

Le paradoxe de la faim dans le monde ou pourquoi les producteurs à la base de l'alimentation en sont les principales victimes.

2 JEUX PÉDAGOGIQUES DÉVELOPPÉS PAR SOS FAIM SUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LA SPÉCULATION FINANCIÈRE POUR CERNER CES ENJEUX CONNEXES



Navatane

Un jeu de rôles sur la souveraineté alimentaire pour cerner le rôle des politiques agricoles et commerciales dans le problème de la faim.



Chasseurs de blé

Un jeu sur la spéculation financière sur les matières premières agricoles pour cerner en quoi les spéculateurs financiers impactent la volatilité des prix et donc l'accès à l'alimentation.

L'APPROCHE SOLUTION DÉVELOPPÉE PAR SOS FAIM, LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE PARTENAIRES



1

Proposer des **services financiers** ancrés en zone rurale et **adaptés** à la situation des petits producteurs (montant, temporalité, ...)



2

Appuyer les producteurs dans leurs activités de production, transformation et commercialisation.



3

Assurer des stocks alimentaires de proximité



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

www.sosfaim.be